

Le Coudrion

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Mai 2026 - N°120



VILLE DU COUDRAY
au Cœur du Coteau



Sommaire

4-6 Au cœur de l'actualité

Dominique SOULET passe le relais à Pascal AULARD
La nouvelle équipe municipale
Les commissions et leurs membres

9-13 Au cœur de la vie coudrionne

Budget : continuité et stabilité
Maison des associations : le chantier est lancé
Pourquoi la commune du Coudray est passée à 30 km/h ?
Cap sur une communication plus moderne
Recensement militaire
Etat Civil
Autorisations d'urbanisme
Thermographie aérienne : résultats
La bibliothèque à l'heure de l'astronomie et du jeu
Les incivilités

14-15 Au cœur de l'action

Les travaux
Entretien des espaces verts

16-19 Au cœur de l'animation

Les nouvelles de nos associations
Agenda

Revue municipale trimestrielle d'informations du Coudray.

Directeur de la publication :
Corinne ZIHLMANN.

Rédaction-conception : Anne LE MOIGNE

Maquette, mise en page, impression :
Imprimerie Delorme - ZA Le Vallier
11, rue Jean-Perrin - 28300 Mainvilliers.

© Mairie du Coudray / stock.adobe.com

Diffusion : habitants de la commune
du Coudray.

Mairie : 32 rue du Gord - 28630 Le Coudray
02 37 28 17 14 - www.ville-lecoudray28.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter
votre mairie s'est équipée de l'application



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants



Samedi 31 janvier

Une soirée magique à l'Espace Gérard Philipe avec Aly Malice lors du concert organisé par Les Musiciens du Coudray.

Des reprises internationales réinterprétées en français, une voix pleine de douceur et une énergie scénique communicative...

Accompagnée de ses musiciens, Aly Malice a offert au public un moment unique, entre émotions, groove pop-jazzy et belle complicité musicale. Une expérience à la fois originale et chaleureuse qui a marqué les esprits.





Chers Coudrions, chères Coudrionnes,

C'est avec une grande émotion et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que maire du Coudray.

Au soir des élections municipales, j'ai dit à Dominique Soulet toute ma reconnaissance pour ses 25 années d'engagement pour la ville du Coudray et l'empreinte qu'il y laissera. Je l'ai remercié d'avoir tout mis en œuvre pour que je prenne mes fonctions dans les meilleures conditions possibles.

Sans oublier, bien sûr, toutes les équipes qui l'ont accompagné durant ces 22 années de mandat en tant que maire.

Cette élection est le fruit d'un travail collectif, d'un engagement sincère et d'une confiance partagée. Rien n'aurait été possible sans l'investissement de l'ensemble de la nouvelle équipe municipale, son énergie et sa détermination à servir la commune.

Je remercie nos familles, nos proches et vous, habitants du Coudray, qui nous avez accordé votre confiance et vos encouragements par votre importante participation. Cette confiance nous honore et nous oblige.

Être maire, ce n'est pas seulement exercer une fonction, c'est porter une responsabilité : celle de rassembler, d'écouter, d'agir et d'anticiper. C'est défendre l'intérêt général avec rigueur et bienveillance.

Nous aurons à relever de nombreux défis : préserver la qualité de vie qui fait la richesse de notre commune, accompagner son développement harmonieux, soutenir nos associations, nos commerces, nos écoles et renforcer les liens entre tous les Coudrions.

Je souhaite que notre mandat soit placé sous le signe du dialogue, de la transparence et de l'action. Nous travaillerons ensemble, dans le respect des sensibilités de chacun, avec un seul objectif : servir au mieux la ville du Coudray et ses habitants.

Je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait aujourd'hui. Je m'engage à être un maire disponible, à l'écoute et déterminé, fidèle aux valeurs de proximité et de solidarité qui nous rassemblent.

Ensemble, écrivons une nouvelle page pour notre commune.

**Votre Maire,
Pascal AULARD**

Dominique SOULET passe le relais à Pascal AULARD

Le vendredi 20 mars, Pascal AULARD élu avec son équipe le 15 mars, a officiellement pris ses fonctions de maire, succédant à Dominique SOULET.

Après 22 années d'engagement au service de la collectivité, ce dernier avait fait le choix de ne pas se représenter.

La passation s'est déroulée en toute confiance, dans un climat serein et respectueux, traduisant une volonté partagée d'assurer la continuité des actions engagées. Si cette transition s'inscrit dans la continuité — Pascal AULARD ayant exercé les fonctions d'adjoint aux finances depuis 2004 — elle ouvre néanmoins une nouvelle page pour la commune du Coudray.

Elle marque également une étape importante dans la vie de l'ancien maire, qui pourra désormais prendre le temps de se consacrer à des projets plus personnels.

Les membres du conseil municipal et les agents communaux lui adressent tous leurs vœux pour cette retraite bien méritée.



Nouvelle équipe municipale, entre continuité et renouveau



À l'issue des élections municipales du 15 mars, une nouvelle équipe a pris les rênes de la commune autour de Pascal AULARD, ancien adjoint aux finances.

Composée à la fois d'élus issus de la précédente mandature et de nouveaux élus, cette équipe entend s'inscrire dans la continuité tout en insufflant un nouvel élan à l'action municipale. À l'occasion de leur entrée en fonction, le maire, élu lors de la séance du 20 mars et les 26 conseillers municipaux se sont réunis pour une photo dans la salle du conseil.

La nouvelle équipe vous est présentée sur la page ci-contre.



Pascal AULARD
Maire



Michelle CHEYMOL
1^{ère} adjointe
Petite enfance, enfance, jeunesse,
intercommunalité



Joël DHUY
2^{ème} adjoint
Finances, budget



Corinne ZIHLMANN
3^{ème} adjointe
Communication, site internet, fêtes et
cérémonies, décorations de Noël



Nicolas ANCEAU
4^{ème} adjoint
Urbanisme, travaux,
environnement, patrimoine bâti



Maureen ATLAN
5^{ème} adjointe
Affaires générales et au personnel



Mario MATIAS
6^{ème} adjoint
Affaires scolaires, associations,
sport, culture



Marie PERDRIAT
7^{ème} adjointe
Personnes âgées, solidarité,
action sociale



Jean-Pierre LOCHON
8^{ème} adjoint
Sécurité publique, circulation,
stationnement



Marie-Christine BELLAY
Conseillère municipale



Kévin BAILLY
Conseiller municipal



Véronique LEPAREUR
Conseillère municipale



Mohammed BELGHIT
Conseiller municipal



Sylvie RATTON
Conseillère municipale



Philippe LEGRAND
Conseiller municipal



Luisa VALLERIE
Conseillère municipale



Edouard-Louis REPAIN
Conseiller municipal



Alice GOUSSET
Conseillère municipale



Cédric NOIRAUD
Conseiller municipal



Hélène CAYOL
Conseillère municipale



Franck PINÇON
Conseiller municipal



Sylvie MOSBACH
Conseillère municipale



Mickaël MADREL
Conseiller municipal



Fabienne SABOURIN
Conseillère municipale



Antonio DIAZ
Conseiller municipal



**Marion MAYITSAT-
MAHOUNGOU**
Conseillère municipale



Bruno BRION
Conseiller municipal

Les commissions et leurs membres

La municipalité s'appuie sur sept commissions thématiques, chacune animée par un adjoint en charge de son domaine de compétence. Elles ont pour mission d'étudier les projets, de préparer les décisions et de suivre les actions menées dans leurs secteurs respectifs.

1. Commission "Affaires scolaires, associations, sport, culture"



Adjoint : Mario MATIAS
 Marion MAYITSAT-MAHOUGOU
 Hélène CAYOL
 Fabienne SABOURIN
 Sylvie RATTON
 Luisa VALLERIE
 Alice GOUSSET
 Bruno BRION

4. Commission "Petite enfance, enfance, jeunesse, intercommunalité"



Adjointe : Michelle CHEYMOL
 Cédric NOIRAUD
 Fabienne SABOURIN
 Luisa VALLERIE
 Marie-Christine BELLAY
 Sylvie MOSBACH
 Marie PERDRIAT
 Marion MAYITSAT-MAHOUGOU

2. Commission "Urbanisme, travaux, environnement, patrimoine bâti"



Adjoint : Nicolas ANCEAU
 Cédric NOIRAUD
 Fabienne SABOURIN
 Sylvie RATTON
 Luisa VALLERIE
 Bruno BRION
 Kévin BAILLY
 Edouard-Louis REPAIN

5. Commission "Sécurité publique, circulation, stationnement"



Adjoint : Jean-Pierre LOCHON
 Cédric NOIRAUD
 Véronique LEPAREUR
 Franck PINÇON
 Alice GOUSSET
 Kévin BAILLY
 Mickaël MADREL
 Joël DHUY

3. Commission "Finances, budget"



Adjoint : Joël DHUY
 Cédric NOIRAUD
 Mohamed BELGHIT
 Maureen ATLAN
 Philippe LEGRAND
 Edouard-Louis REPAIN
 Antonio DIAZ

6. Commission "Communication, site internet, fêtes et cérémonies, décorations de Noël"



Adjointe : Corinne ZIHLMANN
 Michelle CHEYMOL
 Franck PINÇON
 Sylvie RATTON
 Maureen ATLAN
 Sylvie MOSBACH
 Antonio DIAZ

Budget : continuité et stabilité

C'est avec les mêmes intentions que la nouvelle équipe municipale prend en charge les finances de la commune. La situation financière est saine, l'endettement est raisonnable et maîtrisé.

Dans la continuité, les taux des taxes appelées auprès des habitants ne sont pas modifiés ; seule l'augmentation des bases imposée par l'État (+0,90 %) affecte le calcul de la taxe foncière. La bonne maîtrise des charges de fonctionnement permet de préserver un niveau de taxe raisonnable, bien que les dotations de l'État se soient amenuisées au fil des années.

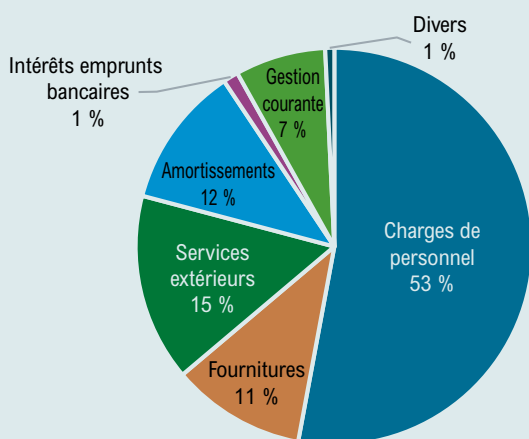
- ▶ Taxes foncières sur les propriétés bâties : 50,39 %
- ▶ Taxes foncières sur les propriétés non bâties : 36,06 %
- ▶ Taxe d'habitation (résidences secondaires uniquement) : 12,58 %

Le budget d'investissement tient compte des engagements pris en fin de mandat précédent, avec, entre autres, le démarrage de la construction de la maison des associations.

Cet investissement, souhaité de longue date par les associations du Coudray, est à la mesure des finances de la commune. Son financement, aidé par un emprunt de 1 300 000 € auprès de la Banque des Territoires, d'une durée de 30 ans au taux annuel de 2 % (taux du livret A + 0,50 %), n'altère aucunement les exercices futurs. Le remboursement de cet emprunt pèse pour moins de 15 € par habitant et par an.

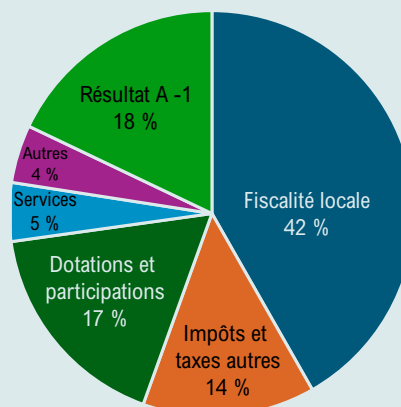
* PRINCIPAUX TRAVAUX 2026 EN €	
Construction maison des associations	1 892 564
Verrière Espace Gérard Philipe	210 000
Réfection chaussée giratoire Gal de Gaulle	50 000
Réfection trottoirs rue des Bellengères (pair)	76 000
Réfection chaussée rue de l'Ancienne Mairie (entre Marceau et Chaises)	25 000
Réfection chaussée rue de Voves (entre I.Douin et sente des Vignes)	150 000
Suppression ralentisseurs Av. de l'Europe	28 000
Aménagements divers (cimetière, espaces verts,...)	80 000

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

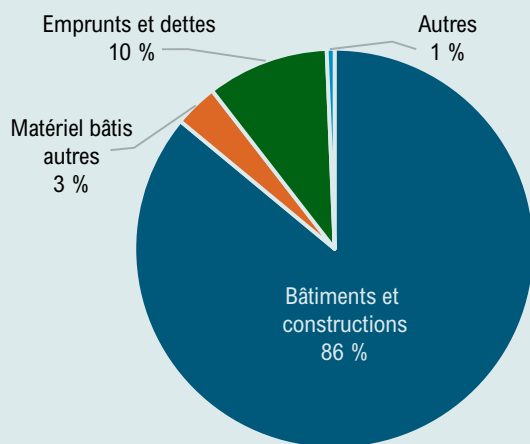


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN €	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 509 990
CHARGES DE PERSONNEL	2 386 899
FOURNITURES	492 425
SERVICES EXTÉRIEURS	688 750
AMORTISSEMENTS	520 000
INTÉRÊTS EMPRUNTS BANCAIRES	55 838
GESTION COURANTE	332 779
DIVERS	33 299

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 267 570
FISCALITÉ LOCALE	2 199 475
IMPÔTS ET TAXES AUTRES	724 377
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	910 084
SERVICES	246 000
AUTRES	243 593
RÉSULTAT A-1	944 042

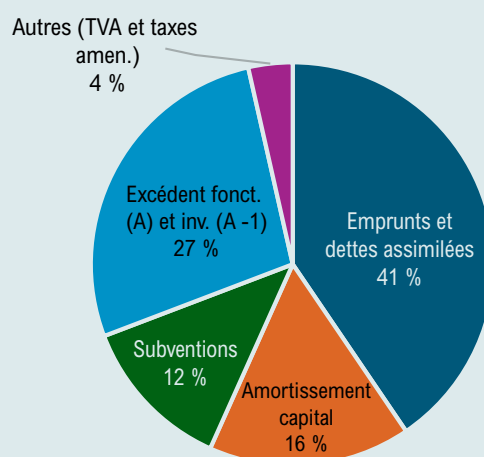


LA SECTION D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS EN €	
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	3 209 370
BÂTIMENTS & CONSTRUCTIONS *	2 760 505
MATÉRIEL & BÂTIS AUTRES	112 550
EMPRUNTS et DETTES	315 852
AUTRES	20 463

RECETTES D'INVESTISSEMENTS EN €	
RECETTES D'INVESTISSEMENTS	3 209 370
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	1 300 000
AMORTISSEMENT CAPITAL	520 000
SUBVENTIONS	401 183
EXCEDENT FONCT. (A) et INV. (A-1)	874 350
AUTRES (TVA et TAXES AMEN.)	113 837



Maison des associations : le chantier est lancé

Ce projet structurant pour la vie locale, initié lors du précédent mandat, est en cours de réalisation. Démarrés mi-mars, les travaux dureront environ 18 mois, avec une livraison prévue à l'été 2027 et une installation des associations dès la rentrée 2027 si le calendrier est respecté.

Le coût : le montant des travaux est estimé à 1,5 million d'euros hors taxes. Le projet bénéficie du soutien financier du département à hauteur de 20 000 € et de l'Etat pour 150 000 €.

Un lieu partagé pour les associations

Ce futur équipement de 550 m², réservé aux associations non sportives et non ouvert à la location, accueillera des activités musicales, culturelles, manuelles et informatiques...





Conçu pour préserver le cône de vue sur la cathédrale de Chartres, il intégrera de larges ouvertures vitrées. Les locaux s'organiseront autour d'un hall central desservant une salle modulable de 100 m² avec kitchenette, des salles d'activités, des espaces dédiés à la musique et une salle informatique.

Un parking partagé avec l'Espace Gérard Philipe

accueillera les adhérents et les visiteurs.

Un bâtiment économe

Le futur équipement a été conçu avec une attention particulière au confort et aux économies d'énergie, avec une pompe à chaleur réversible assurant le chauffage en hiver et le rafraîchissement en été.



Pourquoi la commune du Coudray est passée à 30 km/heure ?

Depuis le 24 mars, la commune a officiellement abaissé la vitesse maximale autorisée à 30 km/h sur l'ensemble de son territoire, conformément à un arrêté municipal récemment adopté.

Cette décision s'inscrit dans une volonté de renforcer la sécurité routière, de réduire les nuisances sonores, de favoriser un cadre de vie plus apaisé pour les habitants et d'harmoniser la réglementation avec les communes voisines qui appliquent déjà cette mesure ou prévoient de la mettre en œuvre prochainement.

Afin d'accompagner ce changement, de nouveaux panneaux de signalisation ont été installés à toutes les entrées de la commune, directement sous les panneaux indiquant le nom de la ville du Coudray. Ces panneaux signalent aux automobilistes, dès leur arrivée, que l'ensemble de la commune est placé en zone 30 km/h.

Au-delà de la sécurité, cette initiative encourage les mobilités douces, comme la marche et le vélo, en rendant les déplacements plus sûrs et plus agréables. La municipalité souhaite ainsi inciter les nombreux usagers à adopter des comportements plus responsables et à partager l'espace public de manière plus harmonieuse, d'autant que la présence de l'hôpital génère un trafic particulièrement soutenu.



Cap sur une communication plus moderne



La communication de la commune évolue pour mieux s'adapter aux attentes des habitants. Le bulletin municipal sera désormais publié trois fois par an, en janvier, mai et octobre.

Cette évolution s'inscrit dans une volonté de moderniser la communication municipale.

En complément du bulletin, du site de la ville et de l'application PanneauPocket,

de nouveaux outils d'information ont été mis en place afin de toucher un public plus large et diversifié.

Le site communal constitue à ce titre un point d'information central, régulièrement mis à jour et accessible à tous. À ses côtés, d'autres supports viennent renforcer la diffusion des informations : Instagram et Facebook sont déjà actifs.

Un objectif clair !

Maintenir un lien fort avec les habitants tout en diversifiant les formats et les modes de diffusion de l'information locale. Le bulletin municipal reste cependant un rendez-vous important.

N'hésitez pas à vous abonner aux comptes Facebook et Instagram de la mairie pour rester informé des actualités de la commune.

Facebook : [mairie du coudray 28](#)

Instagram : [mairie_du_coudray_28](#)

Ces liens sont également disponibles sur le site de la ville du Coudray.

Au plaisir de vous retrouver en ligne et lors des prochains événements !

Contact

Anne LE MOIGNE 02 37 28 17 14



Recensement militaire : 2^{ème} trimestre 2026



En juin

Les jeunes, nés au cours des mois de mars, avril, mai et juin 2010 doivent se faire recenser à la mairie entre le 1^{er} et le 30 juin.

Pièces à fournir : pièce d'identité, livret de famille des parents et justificatif de domicile. **Les jeunes ne peuvent pas être recensés avant leurs 16 ans.**

Contact

Mairie 02 37 28 17 14

Etat Civil

Naissances

2 janvier	Kenza ELQOBAI
6 janvier	Célestin BLANC
14 janvier	Ysée BOCHE
20 février	Hakim LOUTFI
26 février	Alma ERRAKI
25 mars	Louison JOULIN
3 avril	Lucas MORVAN
19 avril	Cassiopée FOUGUES LESNIK
20 avril	Mohamed ARDHAOUI

Mariages

18 avril	Corentin POTRON Laurène MOSBACH
25 avril	Toréa PACHECO Stéphanie LEDUC

Décès

15 décembre 2025	Patrick TOURTE
15 janvier	Georges ROUX
10 mars	Jacques AVIGNON
17 mars	Tassadit NAÏT-DJOUDI
21 mars	Jean-Pierre GAUGAIN
7 avril	Maud MANCEAU
24 avril	Simonne RACINET
24 avril	Suzanne FERRON

Autorisations d'urbanisme du 02/12/2025 au 28/02/2026

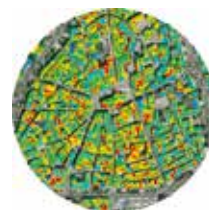
Déclarations préalables autorisées

ADAPEI 28	10 rue de la Maladrerie	Réhabilitation d'un immeuble de bureaux
BERTON Frédéric	116 rue de Voves	Rénovation des bâtiments d'habitation
C'CHARTRES Innovations numériques	4d résidence Jean Jaurès	Installation de 3 antennes sur la toiture
ESPIEUX Etienne	4 impasse des Vergers	Véranda
FRAYER Hervé	5 place des Vignes	Clôture
GIGAUT Gilles	2 impasse des Cerisiers	Clôture
LIARD Roland	6 rue du Village	Installation d'un ascenseur sur un côté de la maison
LIARD Roland	6 rue du Village	Remplacement de la porte de garage
LOUYER BOCHE Pauline	108 rue de Voves	Rénovation toiture et fenêtres de toit
PIGNOLO Olivier	3 impasse des Pommiers	Création d'une nouvelle fenêtre
POLAT-GULER Myriam	22 rue des Vergers	Modification de la façade de l'extension
ROBINEAU Regis	9 rue des Vignes	Clôture
THEBAULT Isabelle	84 rue des Gaudinières	Pergola

Permis de construire autorisés

CHARTRES Métropole	7 rue Camille Claudel	Création d'un local technique en remplacement d'un bureau et d'un espace ouvert au public
ERDEM Kadefi	9 rue des Chaises	Construction d'une maison individuelle
MORVAN Thomas	85 rue de Voves	Extension d'une maison d'habitation
WERTH Stéphane	3 impasse des Perdrix	Aménagement de combles et création de fenêtres de toit

Thermographie aérienne Les résultats sont disponibles



Dans le cadre des actions menées pour améliorer la performance énergétique des logements, une campagne de thermographie aérienne a été réalisée en mars 2025 sur la commune du Coudray et 18 autres communes de l'agglomération. Ces relevés permettent d'identifier les déperditions de chaleur et les défauts d'isolation des toitures.

Les résultats sont désormais disponibles et peuvent être consultés sur rendez-vous auprès de Chartres Rénov' Habitat, qui vous accompagne gratuitement dans vos projets de rénovation énergétique.

Contact

chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr / 02 37 23 40 00

La bibliothèque à l'heure de l'astronomie et du jeu

La bibliothèque a récemment accueilli plusieurs animations qui ont rencontré un vif succès auprès du public, petits et grands confondus.

► Escape game en famille

Bravo et merci aux enfants et aux parents qui ont participé avec joie, bonne humeur et esprit de coopération à l'escape game intitulé « Enquête spatiale », organisé le 13 mars. Cette activité ludique a permis aux participants de résoudre des énigmes dans une ambiance conviviale et stimulante.



► Vers l'infini et au-delà...

La bibliothèque remercie également chaleureusement la Société Astronomique de Chartres pour l'organisation du concours de dessin et pour la création et le prêt de l'exposition « Voyage au cœur de l'univers », présentée dans ses locaux du 9 mars au 2 mai. Cette exposition a offert aux visiteurs une immersion pédagogique et visuelle dans les mystères de l'univers.

Enfin, une reconnaissance particulière est adressée à son président, Romuald Ballet, pour sa conférence ainsi que pour les ateliers proposés le 21 mars. Ses interventions ont été saluées pour leur qualité, ainsi que pour la patience et la disponibilité dont il a fait preuve tout au long de la rencontre.



Mireille, la bibliothécaire et l'équipe des bénévoles vous accueillent le lundi de 16h à 18h45, le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h45, le vendredi de 16h à 18h45 et le samedi de 10h à 12h.

Contact

Mireille BALTZER - 8, rue des chaises 02 37 91 04 23 / bibliotheque@ville-lecoudray28.fr

Les incivilités : c'est l'affaire de tous



Les « crottes » de chiens, un sujet qui fâche et qui salit nos trottoirs !

Les rappels se multiplient, mais les crottes aussi... Marcher dans la jolie ville du Coudray ou profiter des espaces verts : un plaisir simple. Pourtant, il faut parfois redoubler d'attention pour éviter les déjections canines.

Salissures sur les chaussures et vêtements, mauvaises odeurs : si les agents du service technique et nombre de Coudrions en subissent les conséquences, ce sont souvent les plus jeunes qui en font les frais. En courant, en jouant, la chute est vite arrivée... et les enfants peuvent finir les mains, voire le visage, dans les déjections.

Dégoutant !

Ramasser, c'est simple : un sac et hop !

Chaque jour, les agents interviennent pour nettoyer la commune, qui a par ailleurs déployé de nombreux distributeurs de sacs sur le territoire. Servez-vous en !

Dépôts sauvages et graffitis : des incivilités qui coûtent cher à tous

Les dépôts sauvages dégradent le cadre de vie et mobilisent fortement les services de la commune. **Cartons, encombrants et déchets doivent être déposés dans les points de collecte adaptés ou dans une des nombreuses déchetteries se trouvant à proximité du Coudray :**

- ▶ **Champhol** : Rue Fontaine Bouillant – 02 37 21 47 55.
Fermée jeudi et dimanche après-midi.
- ▶ **Dammarie** : D131, Le Bois Mivoye – 02 37 26 24 90.
Fermée mardi, mercredi matin, jeudi et dimanche après-midi.
- ▶ **Hameau de Chaunay** : (à côté du rond-point de la jardinerie).
0800 22 20 36. Fermée mardi et dimanche après-midi.
- ▶ **Saint-Aubin-des-bois** : Le petit Chêne – 02 37 32 80 13.
Fermée lundi matin, mardi, jeudi et dimanche après-midi.
- ▶ **Roinville-sous-Auneau** : Lieudit Ombreville
0800 22 20 36. Fermée mercredi et dimanche après-midi.



Tout dépôt illégal fait l'objet de recherches pour identifier les auteurs et peut entraîner une verbalisation.

Article : R 634-2 et 635-8 du code pénal. **Amende** : de 135 € à 1 500 €.

Tags, dégradations et détériorations du mobilier urbain font systématiquement l'objet de signalements et de dépôts de plainte auprès des autorités compétentes.

Article : R 322-1 à R322-4-1 du code pénal. **Amende** : jusqu'à 30 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

L'affichage est également encadré : toute pose d'affiches doit être préalablement autorisée par la mairie.

Jours de collecte des déchets

Sacs bleus : mardi et vendredi matin.

Bac Chartres métropole : vendredi matin.

Sacs ou bac jaunes (Emballages et papiers) : jeudi matin.

Encombrants : 1^{er} vendredi des mois pairs (un mois sur deux).

Déchets verts : mardi matin (du 8 avril au 30 novembre).
En cas de jour férié, la collecte est reportée au lendemain.
Les collectes du vendredi sont reportées au samedi.

Entretien des espaces verts et lutte contre les nuisibles

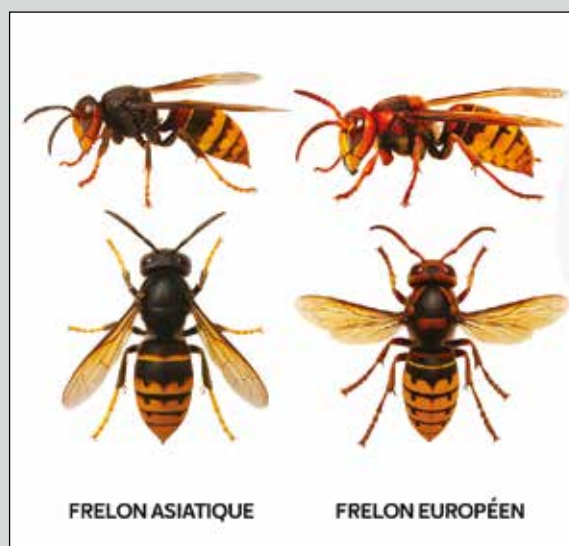
Dans le cadre de la gestion et de l'entretien des espaces verts de la commune, des interventions sont programmées tout au long de l'année pour préserver à la fois la santé des végétaux et la sécurité des habitants.

- ▮ **Taille des haies de la commune** : l'entretien est assuré par une entreprise spécialisée, avec deux interventions annuelles, début juin (semaine 23) et fin août (semaine 35). Ces interventions régulières garantissent la sécurité des usagers de la voirie tout en contribuant à préserver l'aspect soigné des espaces publics.
- ▮ **Élagage des arbres communaux** : la commune veille à préserver la santé de ses arbres en limitant l'élagage à environ tous les six ans. Des interventions trop fréquentes peuvent entraîner un développement important des racines, susceptible d'endommager trottoirs et chaussées. En 2026, l'élagage de 214 tilleuls sera confié à une entreprise et concernera 182 arbres rue du Stade et 32 à proximité du vestiaire de football et du city stade.
- ▮ **Abattage d'arbres** : à la suite de demandes de riverains, notamment pour des motifs de sécurité ou de nuisances, des interventions d'abattage seront réalisées par une société privée dans les secteurs suivants : le bois du vestiaire de football et la plateforme de l'axe vert.

Lutte contre les nuisibles

- ▮ **Traitement des chenilles processionnaires sur les pins et les chênes** : la commune fait intervenir une société spécialisée pour lutter contre les chenilles processionnaires du pin en automne et du chêne au printemps. Les traitements, réalisés par pulvérisation de *Bacillus thuringiensis* (produit de biocontrôle), permettent de limiter efficacement leur prolifération tout en respectant l'environnement.
- ▮ **Le frelon asiatique (*Vespa velutina*)** est facilement reconnaissable. Il présente une couleur majoritairement noire, une large bande orange sur l'abdomen, un liseré jaune sur le premier segment, une tête orange vue de face et des extrémités de pattes jaunes.

Attention : écraser un frelon asiatique libère une substance chimique agissant comme un signal d'alerte, attirant d'autres individus et pouvant déclencher une attaque collective, surtout si un nid se trouve à proximité.



Principaux travaux pour l'année 2026

L'année 2026 sera marquée par plusieurs chantiers destinés à améliorer les bâtiments communaux, à renforcer leur confort et leur sécurité. Parmi les projets majeurs figurent notamment la création de la future Maison des associations, à laquelle nous consacrons un large article pages 8 et 9, ainsi que la rénovation du hall d'entrée et de la façade de l'Espace Gérard Philipe.



L'Espace Gérard Philipe se modernise et améliore son isolation

La salle polyvalente fera l'objet de travaux de rénovation avec la modernisation de la verrière et du hall d'entrée. Celle-ci présente aujourd'hui des défauts d'étanchéité ainsi qu'un simple vitrage peu performant sur le plan énergétique.

La façade fera également l'objet d'une rénovation, avec la mise en place d'un habillage plus contemporain et plus moderne.

La voirie fera également l'objet de nombreuses améliorations

- ▶ La chaussée de la rue de Voves (entre la rue Isidore Douin et la sente des Vignes) sera refaite.
- ▶ Les trottoirs de la rue des Bellengères (côté pair) seront refaits pour améliorer l'accessibilité des piétons.
- ▶ Le giratoire du général de Gaulle sera entièrement rénové, incluant la création d'un trottoir permettant l'accès aux nouveaux arrêts du BHNS.

Le projet de construction du rond-point situé rue de Voves, à l'intersection de la rue du Stade, est actuellement reporté.



Néanmoins, à la demande de Filibus qui souhaite mutualiser les lignes 2 et 7 avec celle du BHNS, une réorganisation de la circulation sera mise en place.

Ainsi, le sens des priorités aux intersections des rues du Gord et de Voves sera modifié afin de garantir une circulation plus fluide et plus efficace de la ligne 2. Par ailleurs, l'îlot situé rue de Voves sera supprimé.

- ▶ Les ralentisseurs de l'avenue de l'Europe seront supprimés, et divers aménagements seront réalisés, notamment au cimetière et dans les espaces verts.



À fond la forme avec l'AACGV et ses multiples activités



Pratiquer une activité physique est bénéfique pour la santé, le faire en groupe contribue également au bien-être moral. Avec le retour des beaux jours, c'est le moment idéal pour commencer ou reprendre un sport avec l'association. Chacun peut trouver une activité adaptée parmi une offre variée : cardio renfo, renfo training, fil stick (baguettes), ou encore step.

Le matériel spécifique est mis à disposition gratuitement lors de certaines séances (step, flexoring, bandes lestées, haltères, bâtons, etc.).

Les hommes et les femmes de tous les âges sont les bienvenus à l'Espace Gérard Philippe pour pratiquer la gym energy, la gym senior, et pourquoi pas s'initier au yoga.

- ▀ **Inscription en cours d'année (tarif réduit) et 2 cours d'essai gratuits.**
- ▀ **Cotisation unique quel que soit le nombre de cours choisis.**

Contact

AACGV : 02 37 33 09 74 <http://www.aacgv.fr/>
gymvolontaire-028012@epgv.fr
Correspondante : Marie-France NAZAROWSKI
07 69 00 29 41

Dans'In du Coudray

Nouveau



L'association se félicite de l'enthousiasme suscité par les onze cours proposés, avec une participation régulière : danses solo, modern jazz pour adultes et enfants, danses de salon, Zumba seniors, fitness, country, danses latines, ainsi que des cours de stretching et de Pilates, permettant à chacun de trouver l'activité qui lui convient.

Et si votre remède anti-stress se trouvait dans des éclats de rire ?

L'antidote à l'anxiété : venez découvrir une nouvelle activité simple et accessible à tous qui vous fait du bien. N'importe qui peut pratiquer cette combinaison de rires sans raison et de respirations yogiques.

Concept : un rire simple est recherché par le groupe, progressivement, il évolue vers un rire réel et contagieux. **Les avantages :** diminution des tensions

physiques et de la pression artérielle, amélioration de l'oxygénation du sang, réduction de la production de cortisol et booste l'énergie et du système immunitaire, créer du lien et du bien-être grâce à l'augmentation des hormones du bonheur (dopamine, sérotonine...).

Contact pour le yoga du rire : Christel 06 18 66 18 59
Une séance gratuite « Découverte ».

S'il y a une forte demande, l'activité sera proposée à la rentrée.

Inscriptions aux cours : pensez à vous inscrire dès le début septembre ou lors de du forum des associations.

Contact

Michel Jean Paul 06 13 53 52 47
dansinducoudray@gmail.com

APE du Coudray : les actions pour 2026

L'association des parents d'élèves du Coudray se mobilise tout au long de l'année à travers diverses actions (vente de goûters, chocolats...) afin de contribuer au financement des sorties scolaires et des activités culturelles destinées aux enfants des écoles maternelle et élémentaire du Coudray.



À noter : la fête des écoles aura lieu l'après-midi du samedi 27 juin.

Au programme : spectacle des enfants, jeux et animations, tombola et buvette. Pour cette grande fête, l'association a besoin de lots (adultes et enfants) et de volontaires pour tenir les stands. Toute contribution sera la bienvenue. N'hésitez pas à contacter l'équipe ! Les parents bénévoles remercient chaleureusement tous les participants et invitent chacun à rejoindre cette belle dynamique.

Contact

apelesenfantsdabord@hotmail.com / www.facebook.com/APElesenfantsdabord28630

Visites au Séminaire des barbelés – Site du CM101

Le site du **Séminaire des barbelés** accueille le public à partir du 1^{er} avril. Les visites sont proposées chaque mercredi et samedi, de 14h à 17h, au **CM101, Cité de l'innovation**, rue des Bellangères, LE COUDRAY. Il est également possible d'organiser une visite sur rendez-vous.



Contacts

Isabelle KNOSP 06 95 76 41 16 - Florence LEROY 06 21 46 83 58

Le Club de l'Amitié du Coudray



Le Club de l'Amitié du Coudray compte actuellement 32 adhérents.

En début d'année, 25 d'entre eux ont partagé un repas convivial et gourmand dans un restaurant à Morancez. Ce moment chaleureux a permis à tous de se retrouver dans une ambiance amicale et détendue.

L'association propose également des après-midis jeux (cartes, scrabble) le jeudi. N'hésitez pas à prendre contact avec le président. Il vous rappellera dans les meilleurs délais.

Contact

Michel SILVESTRE 06 16 14 09 13

Le Comité des Fêtes : l'âme festive de la commune



Grâce à l'implication de ses bénévoles, le Comité des Fêtes contribue activement à la vie de la commune en organisant, tout au long de l'année, des événements qui rassemblent les habitants.

De la chasse aux œufs au printemps au dîner dansant, en passant par le forum des associations et la soirée du Beaujolais, chaque événement est un moment convivial pour se retrouver et partager.

À venir prochainement : le vide-greniers du 31 mai, idéal pour chiner, et l'exposition de voitures anciennes le 14 juin, qui plaira aux passionnés comme aux curieux.



Agenda

MAI

Dimanche 31 – 9h à 18h : grand vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes. Espace Gérard Philippe.
14h30 : gala de danse de l'association Dansin' Le Coudray. Démonstrations de tous les cours proposés. Espace Gérard Philippe.

JUIN

Samedi 13 : 14h à 18h : exposition des Artistes Euréliens. Séminaire des Barbelés.
Dimanche 14 – 10h à 18h : exposition des Artistes Euréliens. Séminaire des Barbelés.
Dimanche 14 – 9h à 18h : exposition voitures anciennes et concours d'élégance. Espace Gérard Philippe.
Mercredi 24 – 19h30 : projection du film « 100 % réussite » proposé par l'Atelier cinéma Les Maxi-Mômes. Espace Gérard Philippe.
Samedi 27 – 14h à 18h : kermesse des écoles organisée par l'association APE Les Enfants d'Abord. École élémentaire Léonard de Vinci.



Lundi 10 mars

Rencontre entre les élèves de l'école élémentaire du Coudray et les élus de la commune, accueillis par Dominique SOULET, le maire en fonction et Josiane SAISON, première adjointe, dans le cadre d'une visite pédagogique à l'hôtel de ville.

Après un échange dans la salle du conseil municipal pour mieux comprendre le fonctionnement de la commune, les enfants ont découvert les différents services municipaux.

Jeudi 19 mars

Dominique SOULET, entouré des Coudrions, des élus et des anciens combattants du Coudray, a présidé sa dernière cérémonie de la *Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc*.



Samedi 21 et dimanche 22 mars

Les deux représentations proposées par la troupe Méli-Mélo ont, comme à leur habitude, fait salle comble à l'Espace Gérard Philipe.

Dans une ambiance conviviale, les comédiens ont interprété *Le Canard à l'orange*, suscitant de nombreux rires dans le public.

Vendredi 8 mai

Pascal AULARD a présidé sa première commémoration du 8 mai.

En présence de nombreux Coudrions, élus et habitants du Coudray, il a déposé une gerbe de fleurs pour célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale et rendre hommage aux personnes tuées lors des combats.



Bibliothèque

Rue des Chaises



**La bibliothèque
vous accueille
Lundi de 16h45 à 18h
Mercredi de 10h à 12h
et de 16h à 18h45
Vendredi de 16h à 18h45
Samedi de 10h à 12h**

